



Assurance Vie

**NOVIAL**

*« Avec Novial, je prépare l'avenir  
de mes proches... »*

Souscrit par l'association

**anpere** 



# Novial : pour préparer l'avenir de vos proches

Vous désirez vous constituer un capital, financer un projet ou préparer votre retraite. Avec Novial, vous bénéficiez d'un **contrat alliant la sécurité du support Novial Euro et le potentiel de performance des marchés financiers.**

Novial vous permet de vous constituer une épargne, tout en bénéficiant d'une garantie complémentaire en cas de décès, afin de préparer, aussi, l'avenir de vos proches.

## *Une épargne souple et disponible*

Vous constituez votre capital à votre rythme en fixant le montant de vos versements à l'adhésion.

Vous pouvez effectuer des versements supplémentaires.

À tout moment, vous pouvez interrompre vos versements.

Votre épargne reste toujours disponible<sup>(1)</sup>.

## *Une gestion adaptée à vos attentes*

Novial vous permet de choisir la gestion qui vous ressemble :

- **La Gestion Orientée** vous permet d'épargner selon votre profil en choisissant l'un des deux supports : Diversis ou Diversis Dynamique.
- **La Gestion Evolutive** permet d'organiser la répartition de votre épargne en fonction de votre âge.
- **La Gestion Personnelle** vous permet de choisir, librement pour chaque versement, la répartition de celui-ci entre le support Novial Euro et 4 supports en unités de compte.

## *Une protection financière pour vos proches*

Novial vous permet de bénéficier d'une garantie décès complémentaire qui viendra majorer l'épargne atteinte à la date du décès.

Le capital décès complémentaire prend en compte une partie des cotisations régulières prévues à l'adhésion, que l'adhérent aurait versées jusqu'au terme de ses 60 ans ou jusqu'au terme de la dixième année de l'adhésion si l'âge de l'assuré à l'adhésion est supérieur à 50 ans.

1. Sous réserve de l'absence de bénéficiaire acceptant.



# Des supports d'investissement variés

## AXA Europe Actions

**Nature:** SICAV investie dans les actions de sociétés européennes.

**Orientation:** gestion privilégiant les marchés européens les plus porteurs et les secteurs à fort potentiel de croissance.

## AXA International Actions

**Nature:** SICAV investie à 100 % sur de grandes capitalisations internationales.

**Orientation:** gestion sélectionnant les secteurs économiques et géographiques les plus performants pour optimiser les résultats de la SICAV.

## AXA Indice France

**Nature:** SICAV investie dans les grandes capitalisations françaises.

**Orientation:** AXA Indice France a pour objectif d'avoir une performance proche de celle de l'indice CAC 40.

## AXA Aedificandi<sup>(1)</sup>

**Nature:** SICAV majoritairement investie en actions foncières européennes.

**Orientation:** vise à profiter de la croissance des marchés immobiliers européens sur le long terme.

## Diversis

**Nature:** FCP dont l'allocation de référence se répartit à 50 % sur les produits de taux et 50 % sur les actions internationales.

**Orientation:** les investissements reposent sur une allocation dynamique fondée sur la sélection de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles de gestion.

## Diversis Dynamique

**Nature:** FCP dont l'allocation de référence se répartit à 30 % sur les produits de taux et 70 % sur les actions internationales.

**Orientation:** les investissements reposent sur une allocation dynamique fondée sur la sélection de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles de gestion.

1. Ce support est destiné à accueillir une part limitée de votre épargne dans le cadre d'une diversification sur la durée.

Les notices d'information (ou prospectus simplifiés) des différents OPCVM sont disponibles sur simple demande.

### Une fiscalité favorable...

- Aucune imposition sur le revenu pendant toute la durée de l'adhésion si aucun rachat n'est effectué.
- Si vous avez besoin de tout ou partie de votre épargne avant la 8<sup>e</sup> année, seule la plus-value réalisée est imposable.
- Après 8 ans, les plus-values réalisées au-delà de 4 600 € pour un célibataire et 9 200 € pour un couple marié soumis à imposition commune pourront être fiscalisées au taux de 7,5 % (hors prélèvements sociaux).

### ...une transmission simplifiée

**En cas de décès, le capital sera transmis au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s) :**

- pour le conjoint survivant, le partenaire pacsé et sous certaines conditions les frères et sœurs : en exonération de tout droit de succession et de la taxation de 20 % ;
- pour les autres bénéficiaires :
  - si les versements sont effectués avant les 70 ans de l'assuré : abattement de 152 500 € par bénéficiaire tous contrats confondus. Au-delà, taxation du capital décès de 20 % ;
  - si les versements sont effectués à partir des 70 ans de l'assuré : ces versements sont soumis aux droits de succession après abattement de 30 500 € tous contrats confondus souscrits par l'assuré - à répartir entre les bénéficiaires non exonérés.

Dans tous les cas, le capital transmis au(x) bénéficiaire(s) n'est pas soumis aux prélèvements sociaux.

Fiscalité en vigueur au 01/03/08



Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent : vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

**Chez AXA, c'est cela que nous appelons la « Protection Financière ».**

Pour faire des choix pertinents et adaptés à votre situation personnelle, vous disposez de peu de temps, vous voulez vous appuyer en toute confiance sur un expert.

## **AXA Prévoyance & Patrimoine**

### **La Protection Financière sur mesure des revenus et du patrimoine**

Votre Agent Général AXA Prévoyance & Patrimoine est un spécialiste pour établir le bilan de votre situation sociale et patrimoniale, pour vous apporter des solutions personnelles et professionnelles sur mesure en prévoyance, retraite, banque et placements et vous accompagner tout au long de votre vie.

[www.axa.fr](http://www.axa.fr)



AXA France Vie : Société anonyme au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Paris. AXA Assurances Vie Mutuelle : Société d'assurance mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - SIREN 353 457 245. Sièges sociaux : 26, rue Drouot - 75009 Paris. Entreprises régies par le code des assurances. ANPERE - Association Loi 1901 - Siège : 88, rue Saint-Lazare - 75009 Paris.

*vivre Confiant*